

Annexe 1

GESTION DES MODIFICATIONS A COMPTER DU 6 DECEMBRE 2010

- **Version 1 publiée le 6 décembre 2010**
- **Version 2 publiée le 14 mars 2011**

Corrections d'erreurs matérielles apportées à la V1	Article / Annexe
Changement du numéro de téléphone du Guichet Unique	Article 1.8
Recours à déposer devant l'ARAF	Article 4.4.2
Modification de l'HDS concerné	Article 5.5.1
Précision sur la mise à disposition d'€psico HDS 2012	Article 6.3
Rappel de l'exclusion des trains Super-Jumbo du périmètre de la compensation fret	Article 6.3.1.4
Suppression de la mention « ou par mois »	Article 6.3.2.5
Facturation de la redevance d'accès mensuellement, par douzième	Article 6.6.1.1
Modification de la mention de la FIT pour la rendre identique à celle du DRR HDS 2011	Annexe 5, Article 4.5.2
Réintégration du formulaire de demande dans l'annexe 11	Annexe 11
Suppression de la note de bas de page car obsolète	Annexe 14
Modifications apportées à la V1 suite à l'avis de l'Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires (ARAF)	Article /Annexe
Caractère exécutoire de la tarification des prestations minimales suite à l'avis de l'ARAF	Articles 6.1.1 et 6.3 Annexes 10.1, 10.2 et 10.3
Mise en conformité avec l'article 10 de l'avis n°2011-002 de l'ARAF	Articles 6.1.3.2 et 6.6.1.1 Annexes 10.1 et 10.2
Mise en conformité avec l'article 11 de l'avis n°2011	Articles 6.3.1.3 et 6.6.1.1 Annexe 10.2

Mise en conformité avec l'article 12 de l'avis n°2011	Articles 6.1.2, 6.3.1.4 et 6.6.1.1 Annexe 10.2
Mise en conformité avec l'article 13 de l'avis n°2011	Articles 6.1.1 et 6.6.1.1 Annexes 10.1 et 10.2
Mise en forme	Article 6.3.1.2
Suppression des orientations à venir en matière de tarification	Article 6.3.1.6

➤ **Version 3 envoyée à la consultation le 1^{er} juillet 2011**

Modifications apportées à la V2 suite à l'avis de l'ARAF	Article/Annexe
Définition d'une procédure de mise à jour du document ainsi que des référentiels qui y sont mentionnés	Article 1.6.2
Définition de nouveaux principes concernant le processus d'admission du matériel roulant	Article 2.7
Mise à disposition de la liste des voies de service accessibles	Article 3.8.1
Définition d'une procédure d'allocation de capacité en gare sur voie de service	Article 4.2.3.2
Nouvelle description de la procédure d'allocation conditionnelle	Article 4.4.1
Modification de la tarification de l'accès aux gares de triage et aux chantiers de transport combiné	Articles 6.3.2.3, 6.3.2.4 Annexe 10.3
Calendrier de mise en place progressive du système d'amélioration des performances	Article 6.4
Amélioration de la présentation du DRR tout en conservant la structure du plan RNE	Tout le document
Autres modifications majeures apportées à la V2	Article/Annexe
Harmonisation de rédactions avec DB Netz	Articles 1.4, 1.5 et 1.9
Précisions des principes de ravitaillement en fuel	Article 3.8.3
Mise en place d'une procédure spécifique d'allocation de capacité en gares sur voies principales	Article 4.2.3.2
Précision du principe de la fiche d'identification du train	Article 5
Mise en place d'une prestation pour la manœuvre des installations de sécurité simples	Article 5.4.7
Précisions des modalités de calcul de l'acompte de 20% sur la RR	Article 6.6.1.1
Modification des modalités de facturation des redevances liées à l'électricité RCE, RCTE, RFE	Articles 6.6.1.2 et 6.6.1.3
Modification des conditions générales du contrat d'utilisation de l'infrastructure	Annexe 3.1
Modification des conditions particulières visant à rendre le contrat pluriannuel	Annexes 3.2 et 3.3
Evolution du contrat d'utilisation des SI	Annexe 3.5

➤ **Version 4 envoyée à la consultation le 2 septembre 2011**

Modifications majeures apportées à la V3	Article/Annexe
Ajout du service de mise à disposition d'une liaison de veille radio sur certains chantiers fret du RFN et certaines gares passagers ainsi que de dispositions particulières pour l'exploitation sur le RFN d'une licence de station radio électrique appartenant à une EF	Articles 5.4.6, 5.4.7, 6.3.3.6, 6.3.3.7 et 6.6.1.3
Ajout des fiches signalétiques DSDM et See-Trains	Annexe 3.5
Modification de l'annexe capacité de dernière minute	Annexe 8.2
Ajout du montant de la redevance pour l'accès au site du faisceau tunnel de Calais Frethun	Annexe 10.3
Mise à jour de la liste des triages à plat et à la gravité	Annexe 10.3

➤ **Version 5 publiée le 30 novembre 2011**

Modifications majeures apportées à la V4	Article/Annexe
Compléments apportés à la liste des documents mentionnés dans le DRR	Article 1.6.2
Précision relative à la liste des voies de service accessibles, mise à disposition des EF/CA sur le portail clients dans « Données d'infrastructure »	Article 3.8.1
Précisions apportées aux responsabilités respectives des entreprises ferroviaires et des candidats autorisés	Article 4.1.4
Distinction apportée entre ancien et nouveau processus de gestion des travaux, l'un basé sur les plages travaux, l'autre sur les fenêtres	Article 4.2.2.
Précisions apportées à la procédure de coordination des demandes	Article 4.2.3.2
Précisions concernant la définition de l'attribution ferme d'un sillon et de l'attribution conditionnelle	Article 4.4.1
Regroupement des plages travaux spéciales dérogatoires et plages travaux inopinées, deux notions équivalentes	Article 4.5.2
Reclassement des prestations de sûreté sur le site du Faisceau tunnel de Calais Frethun en prestations complémentaires	Article 6.3.3.8
Abandon de la répartition des circulations non affectées	Article 6.6.1.1
Compléments et précisions apportés dans le glossaire	Annexe 2
Suppression de la pluri annualité du contrat d'utilisation de l'infrastructure	Annexes 3.1, 3.2.1 et 3.2.2
Augmentation du délai de forclusion des réclamations en cas de suppression d'un sillon jour ferme de 60 jours à 1 an	Annexe 3.1
Diminution du seuil plancher relatif à l'indemnisation des dommages en cas d'accidents ou dégradations matérielles de 10 k€ à 5 k€	Annexe 3.1

Le montant plafond d'indemnisation sur réclamation en cas de suppression de sillons-jours fermes a été porté de 20 k€ à 50 k€	Annexe 3.1
Le nombre d'accès octroyés en prestations minimales pour les applicatifs e-BREHAT, e-HOUAT, Excalibur a été revu à la hausse	Annexe 3.5
Le prix d'un accès à l'applicatif Brehat Complétude a été révisé à la baisse	Annexe 3.5 et annexe 10.3
Les délais de traitement des demandes d'accès aux applications ont été revus à la baisse pour certains applicatifs	Annexe 3.5
Des délais de traitement des demandes de suppression d'accès SI ont été introduits par applicatif	Annexe 3.5
Des compléments ont été apportés à la clause commande / facturation	Annexe 3.5
Ajustement des fenêtres sur le site internet de RFF	Annexe 8.4
Insertion d'une carte indiquant les fenêtres par axe	Annexe 8.5
Ajustement à la baisse de la redevance relative aux prestations de sûreté sur le site du Faisceau tunnel Calais Frethun	Annexe 10.3
Ajustement à la baisse de la redevance pour l'accès et l'utilisation du canal radio dit « de veille »	Annexe 10.3

➤ **Version 6 publiée le 6 avril 2012**

Corrections d'erreurs matérielles apportées à la V5	Article/Annexe
Suppression du terme « Projet » dans le titre du document de référence du réseau	Couverture
Mise à jour des statuts du guide de la concertation en phase d'ingénierie horaire et du référentiel pour le ravitaillement en carburant	Article 1.6.2
Suppression du terme arrêté dans l'expression « article 1.10 de l'arrêté du RID »	Article 3.4.3
Mise en forme des paragraphes de la page 56	Article 4.2.3.2
Suppression de la répétition « Notification et motif via messagerie »	Article 4.4.1
Précision du renvoi relatif à la mise à disposition d'une liaison de veille radio	Article 6.3.3.6
Correction de la signification de TEPE	Annexe 2
Mise à jour de la carte concernant la signalisation des lignes de Sainte Pazanne	Annexe 6.6
Mise à jour du sommaire de l'annexe 9	Annexe 9